L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | **NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 JUIN 1868.** | **Entre les rues Bienville et Conti.**

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $ 20 le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toutes annonces transitoires doivent être payées d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées sur [illegible].
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 25 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi — trois cent soixante-quatorze terrains et morceaux de terre dans le Troisième District, dans le voisinage immédiat des Casernes, entre les rues Dauphine (Grande-Hommes), Moraine, Urquhart, Gived et autres rues.—En outre, la magnifique résidence de feu Alexandre Lesseps.

Par O. Valeton, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un lot de terre situé rue Ste Anne, entre Dauphine et Bourgogne, avec une maison basse et ses dépendances.

Par A. Boutigny, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain avec une maison à étage, en briques, cuisine à étage, en briques, etc., dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Rose, Religieuses, Tchoupitoulas et Orange.

Par Nelligan & Bassett, au No 74 de la rue Carondelet, à 11 heures — deux billets du Board des Levées de l'Etat de la Louisiane, de $20,000 et de $64,671.

Par E. Erger & Co., à la salle d'encan, rue de la Vieille Levée, 400 caisses de bottes, souliers et brodequins, et 200 douzaines de chapeaux.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, 87 rue du Camp — Un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine.—Aussi, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—Elégants chevaux appareillés, chevaux de monture, bonnes mules, vaches laitières, buggies, harnais, &c.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres — habillements de coton et lingerie de messieurs.

Par Hale, Blohm & Co., au No 21 de la rue de Chartres — marchandises sèches, articles de fantaisie, chaussures etc.

Par D. E. Morphy, dans l'entrepôt Home et autres entrepôts—farine.

Par Vincent & Co., au No 16 de la rue de Chartres—nattes; marchandises sèches étrangères et américaines.

Par S. Guinault, coin Bourbon et Hôpital—groceries.

Achetez vos confiseries et chocolats chez E. Ernest Turpin, 23 Vieille-Levée.

Farine.—L'attention des marchands de farine et des boulangers est appelée sur la vente de 778 barils de farine annoncée pour être vendue aujourd'hui à 11 heures du matin, dans plusieurs entrepôts, par M. D. E. Morphy. Voyez l'annonce.

L'Administration Municipale.

Le nouveau conseil s'est organisé hier et le maire élu, M. Conway, a déjà signalé son entrée en fonctions par plusieurs messages importants. Dans l'un de ces messages, il propose que douze des citoyens les plus respectables parmi les financiers de la ville, soient invités à conférer avec le conseil dans le but d'adopter un plan de nature à remédier à la situation. Cette suggestion est excellente et le maire eût peut-être dû se borner là, en laissant aux lumières de ces hommes spéciaux et des conseils le soin d'examiner parmi les plans proposés celui qui offre le plus de chances de succès.

Comme M. Conway, nous sommes d'avis que la situation de la ville est loin d'être désespérée. Avec une dette de quatorze à quinze millions seulement et un revenu qui lui permettra, une fois la situation régularisée, de consacrer un à deux millions à l'amortissement de sa dette, la corporation pourra facilement se tirer d'affaire. La difficulté est uniquement de débarrasser le Trésor des embarras présents, résultant de l'obligation où il est de recevoir un papier déprécié sans pouvoir s'en servir pour payer les dépenses. Emettre des certificats de dette c'est ajourner la solution de la question et augmenter les complications. Il faut donc absolument trouver un moyen de faire rentrer tous les billets de ville, afin que le Trésor n'ait plus à recevoir qu'une monnaie qu'il puisse utiliser.

Nous attendons les financiers à l'œuvre sans espérer, cependant, qu'ils trouvent une méthode ou un procédé permettant de rembourser quatre millions en dix ans avec un intérêt moindre que six pour cent, mais nous insistons, au nom de la communauté, pour que les billets de ville soient rachetés au pair, parce que c'est là une obligation sacrée de la part de la ville, et parce qu'une répudiation même partielle serait une honte pour la corporation et porterait à son crédit une atteinte désastreuse.

Nous avons dit plus haut que les revenus de la ville, dès que les recettes s'opéreraient en monnaie légale, lui permettraient de consacrer chaque année une somme de un à deux millions à l'amortissement de sa dette. Le budget des recettes doit s'élever, en effet, à une somme de de trois millions et demi au moins, et le budget des dépenses fixé par le dernier conseil ne s'élève qu'à $200,000 par mois. Il y aurait donc déjà un excédant de plus d'un million. Mais la reprise des affaires amènera indubitablement une augmentation dans les revenus des quais et marchés, et, d'un autre côté, les nouveaux conseils peuvent, en apportant une stricte économie dans leurs allocations, réduire encore le chiffre des dépenses, de façon à laisser une marge plus grande pour l'amortissement.

Nous avons déploré l'acquisition faite par la ville des *Water-works*, parce que nous avons vu là une source nouvelle de népotisme, de gaspillage et de corruption. S'il est trop tard pour revenir sur cette acquisition, la nouvelle administration peut soit revendre les Water-works avec le privilége de les exploiter pendant un certain nombre d'années, soit les donner à bail, en stipulant dans l'un ou l'autre cas des conditions très strictes dans l'intérêt de la ville et de ses habitants; mais l'un ou l'autre de ces modes nous paraît préférable à une exploitation directe par la ville, nous en avons déjà expliqué les raisons.

Parmi les réductions que nous avons conseillé d'opérer sur le budget des dépenses, il y en a une qui porte sur les écoles publiques. Nous avons demandé qu'on réduisît les allocations en couvrant le déficit qui en résulterait par une légère quotité mensuelle qu'aurait à payer chaque élève, dont la famille n'est pas dans l'indigence. L'accroissement du nombre des élèves, accroissement qui ne fera que devenir plus rapide sous l'empire de la nouvelle Constitution, menace de porter le budget des écoles à une somme considérable que la ville sera hors d'état de payer tant que son trésor sera obéré comme il l'est à présent. Nous croyons devoir insister sur la mesure proposée par nous, car les circonstances la rendent plus indispensable que jamais.

Il y a beaucoup d'autres questions qui doivent attirer l'attention des conseils, nous nous en occuperons en temps et lieu. Faire beaucoup avec peu d'argent, tel est le problème à résoudre, et cela exige une grande prudence jointe à une grande économie. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des travaux des conseils et nous apporterons, comme nous l'avons toujours fait, dans l'examen et la critique de ces travaux l'impartialité la plus scrupuleuse.

LES CANDIDATURES DÉMOCRATIQUES.

La candidature de M. Chase paraît perdre du terrain. Le *World* qui avait manifesté des dispositions à l'accueillir, s'est ravisé. Le *Sun*, journal de M. Dana, l'a abandonnée après l'avoir prônée. M. Johnson serait, dit-on, en faveur de M. Chase. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal de New-York, du 19 juin:

Les correspondances de la capitale n'ont pas cessé de s'occuper des prétentions de M. Chase, qui vient de terminer son voyage dans le Sud. On assure que le *chief justice* a eu mercredi une longue entrevue avec le Président, à qui il a donné des détails sur la condition des affaires politiques en Virginie. M. Johnson a dit être très désireux que le parti démocrate choisisse M. Chase pour candidat. Si la convention de New-York est assez sage pour faire ce choix, le Président donnera au candidat l'appui de son influence. M. Chase pourra aussi compter sur le concours des républicains modérés. Dans le cas où il n'obtiendrait pas la candidature, la nomination du général Hancock, ou de M. Hendricks, sénateur de l'Indiana, serait également approuvée par le Président; mais, en aucun cas, celui-ci ne donnera son appui à M. Pendleton.

Au dire du *Tribune*, M. Chase a déclaré au Président qu'il accepterait la candidature si la convention de New-York consent à adopter un programme qui ne soit pas en désaccord avec ses principes personnels. Dans le cas contraire, il semble disposé à organiser une nouvelle convention, dont il deviendrait le candidat, et qui serait l'organe des démocrates unionistes et d'une partie des républicains modérés. Cette convention se réunirait à Chicago vers la fin de juillet. — Nous devons ajouter que, d'après certains journaux, l'entrevue de M. Chase avec le Président n'a pas eu seulement pour objet les préparatifs de la campagne électorale. Le *National Intelligencer* affirme que le *chief justice* est allé à la Maison Blanche pour rétablir l'entente entre M. Johnson et le secrétaire du Trésor, dont la retraite semblait imminente. M. Chase aurait réussi à faire comprendre au Président qu'il commettrait une faute grave en privant le pays des services de M. McCulloch. L'*Intelligencer* continue à attaquer le ministre avec la plus grande violence. Mais comme nous l'avons déjà dit, sa retraite n'est pas probable.

UN AUTRE CANDIDAT DEMOCRATE. — Parmi les candidatures qui seront mises en avant dans la convention du 4 juillet, il ne faut pas oublier celle de M. Hendricks, sénateur de l'Indiana. Voici en quels termes le *Sun*, journal radical modéré parle de ce candidat:

M Hendricks est natif du comté de Muskingum (Ohio); il est âgé de quarante-neuf ans, gradué du collége de South Hanover, et avocat de profession. Il a été au Congrès de 1851 à 1855, et commissaire du bureau des Terres publiques sous l'administration des Présidents Pierce et Buchanan. Au Sénat, il a été fidèle à son parti, mais il a uniformément voté les crédits nécessaires pour poursuivre la guerre. Tout le monde l'honore pour sa capacité, sa prudence, sa modération, son intégrité et sa dignité. L'estime dans laquelle il est tenu par les Républicains peut se déduire du fait que, mardi dernier, dans un débat élevé au sujet d'une motion dont il était l'auteur, et qui avait pour but de relever M. G. W. Jones, du Tennessee, des incapacités politiques dont il était frappé, le sénateur Conness, de la Californie, l'un des Radicaux les plus décidés du Sénat, a dit "qu'il n'y avait pas de garantie octroyée au caractère d'un homme qui méritât plus, à son sens, d'être prise en considération, que celle donnée par l'honorable sénateur de l'Indiana."

LE BILL DE PROTECTION. — Le comité du Sénat pour les affaires étrangères s'est beaucoup occupé ces temps passés, du projet de loi "pour la protection des citoyens américains à l'étranger." M. Sumner, président de ce comité, est opposé à une action immédiate sur cette question, et désire qu'elle soit ajournée à la prochaine session; il pense qu'il y a lieu de réfléchir aux froissements que causerait la législation proposée à la cour de St-James et à celle des Tuileries. On se rappelle, en effet, qu'il est question, dans le projet, de *représailles* qui seraient une monstruosité, si le principe en pouvait être adopté par une nation civilisée. Les représentants de la France et de l'Angleterre à Washington ont fait à ce sujet des représentations accentuées, et M. Sumner pense justement qu'il y a lieu de les prendre en considération. La majorité du comité, néanmoins, insiste pour que la loi soit présentée, même au prix de l'abandon de la clause en question. Il n'est guère possible, cependant, de supposer qu'elle puisse venir en ordre utile dans le peu de temps qui reste encore avant l'expiration de la présente session.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

LES CARPET-BAGGERS.

Un journal radical de New York, le *Messager Franco-Américain*, fait les réflexions suivantes au sujet de cette classe d'individus.

Nous en sommes maintenant aux Carpet-baggers. Que faut-il entendre par cette nouvelle classe de politiciens?

D'abord, que signifie le nom? Un *carpet bag* est un sac de tapisserie ou sac de nuit, à l'usage des gens qui voyagent. Un Carpet-bagger serait donc en général un voyageur muni d'un simple sac de nuit. On donne aujourd'hui ce nom, dans un sens méprisant, aux hommes du Nord qui vont chercher fortune dans le Sud, avec un très piètre bagage et par des moyens politiques. Est-ce un parti? Pas le moins du monde. Les émigrants ou voyageurs dont il s'agit peuvent être démocrates ou républicains, conservateurs aussi bien que radicaux, fanatiques ou dénués de toute espèce de croyance. Ce qu'il y a de plus clair dans leur histoire, c'est qu'ils vont au Sud pour pêcher en eau trouble.

Est-ce un reproche que nous leur adressons? Ceci demande explication. Tout pêcheur sait qu'il y a de meilleurs coups de filet à espérer dans l'eau trouble que dans l'eau claire. On ne peut blâmer celui qui profite du moment favorable. Mais s'il troublait l'eau à dessein pour jeter ses filets, la question changerait entièrement de nature. Laissons les véritables pêcheurs faire ce que bon leur semble à cet égard; mais élevons-nous avec toute l'énergie possible contre les aventuriers, Carpet-baggers ou autres, dont l'habileté consiste à provoquer ou à entretenir le désordre et les animosités politiques au sein d'une population, pour s'élever et s'agrandir aux dépens de leurs victimes. Ils sont moralement au niveau des filous qui ont l'art d'exciter du tumulte au milieu d'une foule pour vider en sûreté les poches des passants.

Un habile homme peut profiter du désordre qui règne dans un pays, mais à une condition expresse, c'est que bien loin de contribuer à maintenir ce fâcheux état de choses, il fasse tout ce qu'il est en son pouvoir pour y mettre un terme. Nous comparerons volontiers l'homme politique, légiste ou écrivain, qui pénètre dans une région agitée par la discorde civile, au médecin qui va offrir les services de son art à un peuple décimé par la contagion. A coup sûr, ce médecin peut faire très honorablement sa fortune en combattant le fléau. Il en est ainsi de l'homme politique. S'il fait usage de ses lumières et de ses talents pour dissiper les préjugés et l'ignorance, pour calmer les fureurs des factions, il aura bien mérité de ses nouveaux concitoyens, qui lui témoigneront peut-être leur reconnaissance en le confiant une haute magistrature ou en le choisissant pour leur mandataire.

Il y a sans doute plus d'un exemple de ce genre parmi les Carpet-baggers; mais nous devons dire aussi que trop souvent les hommes du Nord n'ont été conduits dans le Sud que par l'égoïsme et une ambition sans scrupule; trop souvent ils ont professé des principes auxquels ils ne croyaient pas et joué la comédie du radicalisme, par ce qu'ils y voyaient le plus sûr moyen de faire fortune. Ce sont les aventuriers de ce genre que Lincoln avait en vue quand il écrivait, le 21 novembre 1863, au gouverneur de la Louisiane:

"Cher monsieur, le docteur Kennedy, porteur de la présente, craint que des officiers fédéraux, non citoyens de la Louisiane, ne se portent comme candidats à la représentation fédérale dans cet Etat. Selon sa manière de voir, une pareille élection serait absurde. Nous n'avons pas besoin de membres du Congrès venant de ces Etats pour nous aider ici à faire des lois. Ce que nous voulons, c'est une preuve décisive que des citoyens respectables de la Louisiane consentent à être membres du Congrès et à jurer fidélité à la Constitution, et que d'autres citoyens respectables veulent voter pour eux et les envoyer au Congrès. Mais envoyer ici comme représentants des hommes du Nord, qui passeraient, peut-être à bon droit, pour avoir été élus à la pointe de la bayonnette, ce serait une honte, un outrage à la raison publique; et si j'étais membre du Congrès, je voterais contre l'admission de tous les représentants de cette espèce.

"ABRAHAM LINCOLN."

Aujourd'hui, les Carpet-baggers ne sont plus des volontaires de l'armée fédérale, et il n'est plus question de les élire à la pointe de la bayonnette. Mais la plupart d'entre eux sont-ils bien dévoués aux véritables intérêts du Sud, sont-ils sincères dans leurs protestations politiques? C'est ce qui n'est malheureusement pas probable, et ce doute doit mettre la portion saine du parti républicain en garde contre des auxiliaires qui n'attendent peut être qu'une bonne occasion pour trahir le drapeau radical.

On lit dans le *Times* de New York:

Le Mexique a la manie d'essayer d'imiter tout ce qui se fait de mal dans la "République sœur," mais il ne se préoccupe pas de ce qui s'y fait de bien. Le président Lincoln a été assassiné, on essaie d'assassiner le président Juarez. Le président Johnson a passé en jugement, on s'efforce d'y faire passer le président Juarez. Aujourd'hui, nous apprenons de Mazatlan qu'on complote la sécession d'avec le nord du Mexique. Sécession, *impeachment*, assassinat, l'histoire politique de l'Amérique n'offre-t-elle donc rien de plus digne d'être copié?

DÉFINITION CHINOISE.—Pendant la visite de l'ambassade chinoise à la Chambre des Représentants, on a présenté à l'interprète Teh un délégué de l'Utah. "Utah!" a répété l'interprète en faisant appel à ses souvenirs géographiques, "le Territoire des femmes à la douzaine!" Cette définition de la doctrine mormonne a soulevé un rire inextinguible.

Appel de la classe de 1868.

Le conseil d'Etat n'a pas perdu de temps à examiner le projet de loi relatif à l'appel de cent mille hommes à faire en 1869 sur la classe de 1868. Il a été apporté au Corps législatif qui l'a voté presque aussitôt. L'exposé des motifs, rédigé par le général Allard, président de section, s'exprime ainsi:

"Le contingent à appeler en 1869 sur la classe de 1868 est fixé à 100,000 hommes, comme celui que vous votiez il y a quelques mois pour la classe de 1867, et conformément d'ailleurs à une série de précédents qu'il importe de maintenir pour constituer nos forces militaires dans les conditions prévues par la loi du 1er février 1868.

"L'exposé récent qui vous a été présenté, relativement à l'appel à effectuer sur la classe de 1867, nous dispense d'entrer dans des détails qui ne pourraient être qu'une reproduction de ceux que vous connaissez déjà.

"Il n'échappera à personne que si les présentations de ces lois d'appel se trouvent si rapprochées l'une de l'autre, cela tient uniquement à cette double circonstance: que la première s'était trouvée retardée d'une année par suite de la préparation et de la discussion de la loi organique, qui n'a pu être promulguée que le 1er février 1868, et qu'il convenait, en ce qui concerne la classe de 1868, de rentrer dans la règle ordinaire, "en vous soumettant, une année d'avance, une loi dont l'exécution permettrait de procéder en temps de paix aux opérations du tirage et des conseils de révision."

"Les populations se soumettront sans peine à la deuxième application qui sera faite de la nouvelle loi de recrutement, dont elles auront pu apprécier les bienfaits résultant de la diminution du nombre des années de service à passer sous les drapeaux, et qui permet de maintenir la force du contingent à un chiffre qui est passé dans les habitudes. Toutes les dispositions bienveillantes de cette loi seront, du reste, libéralement appliquées, et les conseils de révision auront à désigner, comme par le passé, dans la proportion de 20 0/0, les jeunes soldats qui seront laissés dans leurs foyers comme soutiens de famille."

Nous doutons que les populations fassent à cet appel le bon accueil que lui prédit le général Allard. La loi existe, cependant, et les populations sauront la subir avec résignation: *Dura lex, sed lex*, diront-elles. Ce qui leur donnera peut-être des inquiétudes que le général Allard n'a pas l'air de prévoir, c'est cette remarque qui se trouve toute simple; la loi du contingent est présentée une année d'avance, "afin qu'il puisse être procédé en temps utile aux opérations du tirage et des conseils de révision."

Après cet aveu indirect, l'opinion publique dira que le ministre de la guerre a voulu se mettre en mesure de pouvoir faire tirer au sort, dès le 1er janvier, si les circonstances l'exigeaient, de façon à ce que les hommes du contingent passent, l'année prochaine, joindre leurs corps respectifs dans le courant de février, au lieu de les joindre vers la fin de juin, comme cela a lieu d'ordinaire.

Si l'opinion publique se confirmera dans cette prévision, qui est loin d'être rassurante, en relisant l'article 2 du projet de loi:

"Art. 2. La répartition des cent mille hommes entre les départements sera faite par un décret de l'empereur, proportionnellement au nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage de la classe appelée.

"Si, par suite de circonstances extraordinaires, le nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage de quelques cantons ou départements ne peut pas être connu dans le délai qui aura été déterminé par un décret de l'empereur, ce nombre sera remplacé, pour les cantons ou départements en retard, par la moyenne des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage des dix classes précédentes."

M. le maréchal Niel est, on le voit, un homme de précaution. Mais il faut lui rendre cette justice: s'il prend ses précautions, il a du moins le soin d'en informer le pays, qui ne pourra pas dire plus tard qu'on ne lui fait une surprise.

INDISPOSITION DE NAPOLÉON III.— Nous lisons dans un journal:

La maladie de l'empereur se prolonge, sans augmenter, toutefois, de gravité. A la suite d'une nouvelle consultation de ses médecins, un repos complet lui a été ordonné.

BÉNÉFICE DES ORPHELINS. — La Société Dramatique d'Assistance de la Nouvelle-Orléans donne ce soir, au Théâtre des Variétés une représentation au bénéfice de l'Asile de St-Vincent pour les orphelins. Cet asile est destiné à recueillir les petits enfants, et le but charitable de la représentation doit en assurer le succès. Le spectacle commencera à sept heures et demie précises.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—24 Juin.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	75 degrés.
Midi	80 "
3 heures P. M.	84 "
6 heures P. M.	82 "

LE MESSAGE DU MAIRE. — Notre nouveau maire, M. Conway, annonce non seulement de bonnes intentions, mais encore des intentions énergiques. Les nombreux messages qu'il a adressés aux Conseils dans la dernière séance régulière en font foi. Démolir autant que possible les tristes œuvres du Conseil réajusté par le général Sheridan, était peu de chose bien que ce fut chose obligatoire, car ces œuvres ne se recommandaient sous aucun rapport, mais le mérite a été de suggérer aux Conseils de ville le choix d'une douzaine d'hommes respectables, versés dans les affaires de finance et imposant leurs idées au public par la confiance qu'ils lui inspirent.

Trouver un plan pour faire rentrer au Trésor les billets municipaux, n'est pas le problème à résoudre, car rien n'est plus facile que de combiner des moyens à cet effet. Le problème consiste à faire croire aux habitants de la Nlle-Orléans que la situation financière de cette ville n'est pas irrémédiable, que les ressources de la municipalité sont grandes et suffisent pleinement à tous les besoins. Nous espérons que les 12 citoyens que choisiront les Conseils seront pris parmi ceux qui jouissent d'une considération générale, et si les choix sont tels, le problème sera résolu,—c'est-à-dire le crédit de la ville sera ressuscité, quelque soit le moyen ou le plan imaginé pour atteindre ce but.

DÉPLACEMENT.—Les radicaux commencent à perdre de leur assurance. Dans 6 mois, très probablement, il ne sera plus question d'eux. Nous apprenons que M. Mandel, le contrôleur de ville, découragé par l'échec de fameux maire Heath, est tout à fait disposé à céder sa place à M. P. Labarre qui doit en prendre possession ce matin. Nous pensons que le commissaire des rues Baker ne tardera pas à suivre le bon exemple de M. Mandel. Nous eussions désiré voir notre petite révolution municipale est commencé par là.

MEETING D'OFFICIERS DE L'ARMÉE ET DE LA MARINE.—Une réunion d'officiers conservateurs de l'armée et de la marine a eu lieu mardi soir, 23, rue du Canal No 205, dans le but d'élire des délégués à la convention conservatrice des soldats et des marins. Le maj. Fred. Frye a été élu président, et le maj. H. G. Crickmore, secrétaire. Après quelque débats, les délégués ont été élus, et un comité a été chargé de rédiger les instructions qui devront les guider à été nommé. Le meeting alors s'est ajourné au 25, à 7 heures 1/2 du soir, au même endroit.

ECOLES PUBLIQUES. — Toutes les écoles publiques du 3me District ont été examinées hier et se sont livrées à leurs exercices annuels. Ces examens ont été simultanés en tant d'endroits divers, qu'il nous a été impossible d'assister à tous, mais nous savons que partout le résultat a été satisfaisant.

Les écoles du 4me District seront examinées aujourd'hui et ce soir.

Les exercices de l'école supérieure centrale des filles, ordinairement si intéressantes, auront lieu dans la salle du Lycée.

GROSSE FRAUDE.—Un financier et un ex-officier de banque en cette ville et un autre grand opérateur en coton ont été arrêtés hier sur une accusation de détournement et d'abus de confiance. Les prévenus, suivant un affidavit devant le recorder Becker, auraient loué une bâtisse sur la Levée et obtenu la signature d'un gros négociant en glace, pour la garantie d'une somme ne s'élevant pas à moins de trente mille piastres. Ils avaient usé frauduleusement de cet endossement. Il est allégué aussi qu'ils se sont adressés au susdit négociant pour avoir un prêt de $10,000 qu'il a refusé de faire, mais il leur a acheté pour $10,000 de whisky qu'il a payé comptant, tout en le laissant dans leur entrepôt. Le 20 de ce mois, l'acheteur voulant prendre son whisky, n'a pu l'avoir, pas plus que son argent. De là l'affidavit et l'arrestation du financier et de l'ex-officier de banque. Hier soir, ils étaient encore en prison. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder Becker, si l'affaire n'est pas arrangée avant.

AFFAIRE DE COUPS DE CRAVACHE.—Hier entre 10 et 11 heures du matin, une femme bien mise, accompagnée d'un petit garçon, probablement son fils, a cravaché un des jeunes gens qui vendent des journaux dans la salle de la poste. Les coups ont été si énergiques et si durs que le jeune homme a été forcé de battre précipitamment en retraite. On attribue la vengeance de cette dame à une lettre anonyme dont le malheureux cravaché serait l'auteur.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Cette accusation est portée contre Andrew Dawson par un nègre nommé Cliff. Il dit que le prévenu l'a attaqué avec un couteau et qu'il l'aurait tiré sans l'intervention de quelques personnes. Andrew aura à s'expliquer devant le recorder du Premier District.

OBJETS VOLÉS.—L'officier Reynolds rapporte avoir trouvé chez Cécile Thompson No 20 rue des Ursulines, un lot d'articles volés, consistant en hardes de femme, livres et autres choses. La femme a été arrêtée et conduite au corps de garde du Deuxième District.

VOL D'ARGENT. — Ellen Wiggins a été enfermée à cette même station, sur l'accusation d'avoir volé un billet de $100 à quelque personne inconnue. Ellen soutient que c'est le fruit de ses épargnes et de ses travaux.

VOL. — Le magasin de chaussures de J. Midonsuper, au coin des rues Espagne et Levée, a été visité mardi soir par on ne sait qui précisément, mais la disparition d'un gros lot de souliers et de bottes indiquent que les visiteurs étaient loin d'être honnêtes.

TENTATIVE DE SUICIDE. — Une jolie fille de 16 ans, Annie Warren, arrivée tout récemment de Vicksburg, s'est jetée hier matin dans le fleuve pour n'avoir plus à se colleter avec les difficultés de ce monde où elle se trouvait sans ressource, car la beauté même n'en procure pas en ce moment. Sauvée par les efforts de M. Hancock et du capitaine Snyder, elle a été transportée chez une dame du voisinage où elle a reçu tous les soins que sa position exigeait. Annie Warren est une fille d'éducation et d'intelligence.

RECORDER BECKER. — Charles Carter, traduit pour une accusation de vol, a été condamné à 30 jours de Workhouse.

Pour la même offense, Harriet Lee y passera le même temps.

George Cronan, accusé d'assaut et batterie, a été condamné à 15 jours de prison.

Ellen Moran et Caroline McCaffrey, pour bris de paix, ont été condamnées à l'amende, si mieux elles n'aiment aller en prison.

ACCIDENT DE BUGGY.—Hier vers 5 heures de l'après-midi deux hommes nommés Cassagnier et Nicholas, renversés d'un buggy dans la rue de l'Esplanade, ont été grièvement contusionnés. Tous deux ont été transportés à leurs résidences respectives, l'un rue d'Orléans entre Prieur et Johnson et l'autre rue d'Orléans entre Villeré et Robertson, où ils ont reçu les secours médicaux que leur état réclamait.

CONSEIL DES ALDERMEN. — Réunion hier soir sous la présidence de M. Markey. Tous les membres sont présents.

Sur motion de l'alderman Kaiser, le conseil procède à l'élection d'un président du comité de finance. M. Kaiser nomme M. Shields; M. O'Brien a nommé M. Zacharie; M. Pessou nomme M. Poynot. Trois balottages donnent le résultat suivant: Zacharie 4 votes; Poynot 3 votes et Shields 2 votes.

Quelques acerbes personnalités sont échangées entre MM. Shields et O'Brien, tous deux démocrates, qui veulent expliquer au conseil comment et pourquoi il n'était pas encore organisé.

Finalement, après beaucoup de divagations, motion est faite par M. Pessou, de nommer un comité de cinq membres qui se rendront chez le général Buchanan pour le prier de nommer respectivement les présidents des deux comités de finance et des rues. Cette motion prévaut.

Le président Markey, avant de nommer les membres du comité, annonce qu'il a reçu du maire Conway une communication portant que si le Conseil ne parvenait pas à s'organiser pleinement, ce soir (mercredi), le général Buchanan se chargerait lui-même de cette affaire. Le président nomme alors MM. Pessou, O'Brien, Brady, Kaiser et Zacharie pour composer le comité chargé d'aller trouver le général.

Le Conseil s'ajourne à ce soir, 7 heures.

BUREAU DE POLICE.—Les affaires expédiées par ce Bureau ont été sans importance, ce qui arrive presque toujours.

— On construit en ce moment, aux portes de Paris, un petit chemin de fer d'un nouveau système dont aucun journal n'a encore parlé.

C'est un chemin de fer n'ayant qu'un rail, — un rail qui se pose sur les routes ordinaires, sans rien changer à leur condition, sans remblai, sans tranchées, sans tunnels.

La ligne que l'on construit maintenant,—une ligne d'essai,—reliera la station du Raincy à la commune de Montfermeil.

Ce nouveau mode de chemin de fer consiste en un seul rail placé sur un des côtés des routes ordinaires, et sur lequel s'enchâsse la roue conductrice de la locomotive; les deux autres —la machine en a trois—roulent sur le sol; il en est de même des wagons. De cette façon, toute la charge des trains repose sur le rail, les roues de côté ne servant qu'à maintenir l'équilibre.

Le parcours du Raincy à Montfermeil (5 kilomètres) se fera en vingt minutes pour l'aller et quinze minutes pour le retour. Cette différence de vitesse s'explique par une rampe de 7 centimètres par mètre que rencontre le chemin en quittant la gare du Raincy.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

La journée de travail au Congrès.

Le Sénat adopte les 8 heures comme règle pour le gouvernement.

Suppression d'un journal à Tuscaloosa.

L'éditeur est allé se plaindre à Grant.

Amnistie du Pape.

Nouvelles de Port au Prince.

Nouvelles européennes.

Londres, 24 — On rapporte que l'Italie a annoncé, dans une note diplomatique, sa détermination à observer une stricte neutralité entre la France et la Prusse, dans le cas d'une guerre entre ces deux puissances.

Londres, 24 — Farragut est arrivé à Southampton.

Dimanche prochain a été désigné comme un jour d'actions de grâce et de prière pour les succès obtenus en Abyssinie.

Le baron de Beust déclare que les menaces épiscopales n'empêcheront pas de faire exécuter la loi concernant le confessionnal.

L'allocation du Pape dit: Le concordat avec l'Autriche aurait dû être perpétuel dans ses effets; il rappelle les peines attachées à sa violation. Il a accordé, à peu d'exceptions près, à toutes les personnes qui ont envahi le territoire postal l'année dernière.

Nouvelles de Washington.

Washington, 24. SÉNAT. — L'association des dames de Mount Vernon demande une allocation de $9000.

Un bill discontinuant le Bureau des Affranchis dans les Etats représentés, à partir du 1er janvier prochain, a été présenté par Howard. Référé au comité militaire.

Le bill réduisant la journée à 8 heures de travail dans les ateliers du gouvernement a passé par 29 contre 11.

La discussion du bill sur les allocations civiles a été reprise.

CHAMBRE.—Noms des représentants de l'Arkansas: Hands, Bales et Roots.

La protestation des démocrates contre l'admission de la délégation de l'Arkansas couvre une colonne. Sa logique est trop serrée pour qu'on en puisse donner un résumé.

La discussion du bill de taxe a été reprise. Les amendements prohibent l'enlèvement du whisky des distilleries sous quelque circonstance que ce soit, avant que la taxe soit payée, et établit un Surintendant du Revenu pour chaque district fédéral judiciaire, lequel sera nommé par le commissaire et confirmé par le secrétaire du Trésor. Le bill révoque tous les agents spéciaux et généraux du département du trésor dans les 10 jours après l'adoption du dit bill.

Les progrès de la discussion sont lents; les membres de la Nlle-Angleterre luttent bravement, mais sans succès, pour des concessions en faveur du commerce du rum africain.

Washington, 24.—Le bill du Sénat légalisant à l'avenir les contrats payables en or a soulevé de l'opposition dans le comité des voies et moyens.

Surratt est allé à Baltimore.

Le comité de finances a fait un rapport favorable sur la nomination de Malford, pour la place de collecteur en Virginie.

Le Président a nommé Perry Fuller, du Kansas, commissaire du revenu de l'intérieur.

Les payements en espèces dûs en juillet s'élèvent à $35,000,000, y compris $7,000,000 de principal sur la dette de 68.

Il n'y aura pas d'état mensuel pour juin qui fait la clôture de l'année fiscale.

Les 10 jours de délai pour la signature du bill d'admission omnibus expireront demain.

Le secrétaire McCulloch a engagé Robert S. Hale, de New-York, pour contester les affaires de coton devant la Cour des Réclamations.

La convention consulaire et le traité d'extradition avec l'Italie ont été ratifiés par le Sénat.

Washington, 24 — Le bateau dragueur pour l'embouchure du Mississippi répare sa machine à la forteresse Monroe.

Washington, 24—Des dépêches disent que la St-Jean a été célébrée généralement dans le Nord.

Nouvelles diverses.

St-Paul, Minnesota, 24 — Les Indiens continuent à commettre des déprédations dans le voisinage des forts Benton et Foilton. L'assassinat des deux porteurs de la malle est confirmé.

Selma, 24—Hier le *Monitor* de Tuscaloosa a été supprimé par un ordre du général Shepherd, pour une prétendue violation de l'ordre No 51. Randolph, éditeur de ce journal, a acquiescé à une arrestation et se rendra à Washington pour soumettre les faits au Président et au général Grant.

New-York, 24—Une dépêche au *Herald* dit: Salnave tient bon encore dans sa capitale et refuse tout pourparler avec les insurgés au dehors. Il menace de bombarder la ville avant qu'elle soit prise et a commencé à insulter tous les étrangers, excepté les Américains.

Faubert attaquait depuis 4 jours le fort en dehors de la ville.

Richmond, 24 — La St-Jean a été célébrée par une excursion maçonnique à Ashland. Le général Stoneman était de la partie.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 24, 6 h. du soir.—Arrivé le brick Mary E. Hind, de Sagua, avec sucre et mélasse.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 24 — La rivière baisse. Temps clair et chaud.

St-Louis, 24 —Le Haut Mississippi et le Missouri montent.

Marchés européens.

Liverpool, 24 — Coton irrégulier et un peu plus actif. Vendu aujourd'hui 9000 balles, à une fraction de baisse. Uplands 11 1/8 à 11 1/4. Orleans 11 3/8 à 11 1/2. Céréales calmes.

Londres, 24, au soir—Consolidés 94 5/8. Bons 73 3/8.

Frankfort, 24—Bons 77 3/4 à 77 7/8.

Marchés américains.

New York, 24—Coton sans changement matériel. Vendu 850 balles. Mid. 30. Farine irrégulière. Or 140 3/8. Sterling inactif. Bons du Sud, forts et actifs. Fonds publics fermes.

New York, 24, au soir—Argent, mêmes cotes. Prêts sur demande, 3 à 4. Escompte 5 à 6. Actions, inactives à la clôture et en baisse. 5.20, avec coupons 113 1/2.—10.40, 107 1/4. 7.30, 110 1/8.

Mobile, 24 — Rien de fait en coton. Reçu 17 balles, rapporté 17.62.

Charleston, 24 — Coton calme. Vendu 57 balles. Mid. 29. Reçu 18. Exporté 366.

Savannah, 24—Coton 29. Rien reçu. Exporté 204. Il a plu très fort toute la journée.

Louisville, 24 — Vendu 145 b. de tabac 7 75 à 9 75. Farine 7 50 pour la superfine. Porc 28. Epaules 12 1/2.

Cincinnati, 24 — Farine languissante. De famille 9 50. Maïs 87 à 91. Avoine 77. Provisions languissantes et nominalement sans changement.

St-Louis, 24 — Tabac actif et ferme. Farine superfine 6 75. Maïs 87. Avoine 71 à 74. Porc 28 55. Epaules 11 3/4. Cotés 16. Graisse 18 à 19.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 24—Le secrétaire Schofield porte à $635,000 le montant nécessité pour l'exécution des lois de reconstruction jusqu'au 30 juin.

Les membres de l'Arkansas ont été assermentés. La protestation des Démocrates a été inscrite dans le journal sans débat.

Fort Monroe, 24—Le Shawmut, en six jours du cap Haytien, confirme la situation désespérée de Salnave dont le secrétaire d'Etat, Delorme, s'est enfui avec $250,000 en or et dont les partisans désertaient.

On craignait que Salnave vînt au cap Haytien et voulût s'y défendre.

Liverpool, 24, après-midi—Coton plus facile.

New York, 24, midi—Or 140 1/2. Coton calme, Mid. 30 c.

— Le jeune lord Hamilton, âgé de 22 ans, avait offert à Caroline Letessier un collier et des bagues en diamants vendus par Teterger au prix de 25,000 francs. Seulement, le joaillier avait exigé la caution, devinez de qui? de Caroline Letessier elle-même qui trouva piquant de cautionner le noble lord.

Le jeune Hamilton retourna en Angleterre avant d'acquitter les billets souscrits au bijoutier Teterger; il partit même comme volontaire pour l'Abyssinie, combattre le Négous et paraît avoir oublié Caroline Letessier et le joaillier Teterger. Les protêts furent dénoncés en Angleterre.

Aujourd'hui Teterger assigne Caroline Letessier en paiement des 25,000 francs comme caution du jeune duc.

—Cette excellente madame Calina n'a qu'un défaut—mais elle le pousse à l'excès. Elle est sourde comme un pot.

L'an passé, assistant à une distribution des récompenses dans une pension extrêmement religieuse, elle entendit proclamer le prix de *style épistolaire*.

Madame Calina entendit mal, comme toujours, et haussa les épaules.

—Voilà, dit-elle discrètement sous l'éventail à un de ses voisins, un étrange prix pour une jeune fille!....

—Lequel donc?

Hé!.... celui qui vient d'être proclamé: "*Prix de tir au pistolet.*"

LES POPULATIONS OUVRIÈRES ET L'EMPIRE.

Il est remarquable que, dans la discussion qui vient d'avoir lieu au Sénat sur le droit de réunion, les adversaires de la nouvelle loi n'en ont critiqué que la partie politique. Ils sont effrayés de l'agitation que peuvent produire les réunions électorales, mais aucun d'eux n'a attaqué le principe des réunions économiques qui forment certainement la base même de cette loi électorale.

Cette attitude caractéristique vient d'un très juste sentiment des progrès qui se sont accomplis parmi les populations ouvrières et qui les ont transformées en les élevant.

M. le ministre de l'intérieur, dans l'important discours qu'il a prononcé, a abordé ce point de vue avec l'autorité de sa situation et de son expérience; on nous permettra d'y insister comme sur une des questions les plus considérables que soulève le droit de réunion.

C'est lui surtout, comme nous le disions hier, que la pratique a justifié la théorie et éclairé le législateur. M. le ministre de l'intérieur a rappelé que, depuis deux ans, 2,898 réunions d'ouvriers ont été autorisées ou tolérées, et toutes se sont fait remarquer par le calme et le caractère sérieux de leurs discussions.

Depuis que le gouvernement a restitué aux ouvriers des droits qu'une défiance, malheureusement trop justifiée par des faits regrettables, leur avait refusés jusqu'alors, l'esprit des populations laborieuses s'est profondément modifié. Ils voyaient auparavant des ennemis dans toutes les classes de la société et dans les régions officielles; ils étaient placés en quelque sorte en dehors du droit commun; de là des ressentiments et des haines implacables. Ils se disaient opprimés par la loi; ils accusaient l'ordre social tout entier, et leur éternel mécontentement était l'arme terrible dont se servaient habilement tous les fauteurs de révolution.

Aujourd'hui, ces griefs n'existent plus; ces causes d'hostilités ont disparu. L'Empire a fait pour les ouvriers ce que la République elle-même n'avait pu ou n'avait pas voulu faire.

M. Pinard a résumé, dans les termes suivants, la pensée élevée du gouvernement impérial à l'égard des populations ouvrières: "Quand les partis extrêmes s'occupent des ouvriers, a dit le ministre, ils leur imposent un mot d'ordre pour le moment où il y aura un vote à émettre. Le gouvernement impérial ne marchande pas ainsi son appui. Il n'entend pas faire des ouvriers des instruments politiques. Mais il veut en faire des conservateurs; il veut leur apprendre la dignité du travail, leur ouvrir les accès de la propriété, les transformer en patrons par l'épargne, l'épargne qui les attache à l'Etat comme à la famille."

Oui! que les ouvriers gardent, en matière politique, l'indépendance de leurs opinions. Le suffrage universel a fait d'eux des citoyens et renversé les barrières qui les empêchaient de participer à la vie publique. Mais qu'ils se rappellent qu'au dessus des événements mobiles de la politique générale et des formes des gouvernements, il y a les intérêts supérieurs de la société qui ne vit que par le maintien de l'ordre, le respect des lois et l'observation des devoirs.

Aujourd'hui, ils font partie intégrante de cette société dont ils étaient exclus jadis. On a mis en leurs mains tous les moyens possibles de s'y faire une place honorable et de s'y élever par le travail et par l'intelligence. Qu'ils regardent, qu'ils jugent impartialement tout ce qui a été fait pour eux, et ils verront quelle étroite solidarité les unit à tous les autres éléments de la patrie commune.

Ils ont le droit de vote, c'est à dire le droit de nommer les représentants qui leur conviennent et d'exercer leur part d'influence sur la direction de la politique.

Ils ont le droit de coalition, c'est-à-dire le droit de régler à leur gré les conditions du travail et le taux des salaires.

Ils ont le droit de réunion sous cette forme coopérative qui est la constitution de la propriété par l'épargne et qui les fait à leur tour patrons et chefs d'industrie.

Il ont le droit de réunion pour tout ce qui concerne leurs intérêts économiques et les questions importantes qui s'y rattachent.

Ils ont tout un ensemble d'institutions de prévoyance et d'assistance, dont les sociétés de secours mutuels sont la plus belle formule et que vient de couronner le système des assurances en cas d'accidents et de décès.

On s'occupe de faire droit à leurs réclamations, non seulement en ce qui concerne l'organisation des conseils de prud'hommes, mais encore dans toutes les dispositions de nos codes où le principe de l'égalité entre les ouvriers et les patrons a pu être méconnu.

Toutes ces réformes, qui ne sont d'ailleurs que des actes de justice, ont porté leurs fruits. L'ouvrier n'est plus, comme auparavant, un soldat de l'émeute; c'est un travailleur qui sait que les désordres de la rue ferment les ateliers; que les révolutions arrêtent la production nationale; que là où il n'y a ni crédit ni industrie, il n'y a pas de salaires, et que le chômage dans les manufactures, c'est la misère dans les familles.

Il n'y a pas un esprit impartial qui ne constate avec bonheur la transformation qui s'est opérée chez les populations ouvrières. L'esprit d'ordre, l'esprit conservateur est arrivé avec le goût de la propriété. La vieille haine du prolétariat contre la propriété a cessé. Le travail est devenu, à tous les degrés de l'échelle sociale, la seule condition et le seul titre de noblesse. Il n'y a plus de priviléges; il n'y a plus de monopoles; il n'y a plus de riches oisifs ni de pauvres sans espoir. La bourgeoisie, c'est tout le monde. On est membre par le travail, par l'intelligence, par l'honnêteté, par l'épargne accumulée; tout le monde a accès dans cette vaste classe où il n'y a de déclassés que les incapables.

Voilà ce que l'Empire a fait sous l'inspiration des plus hauts principes de la démocratie moderne. En revanche, il ne demande à ces milliers de travailleurs, élevés par lui à la dignité de citoyens et de propriétaires, que la modération de leurs droits comme il convient à des hommes libres qui doivent respecter les droits et la liberté d'autrui, et des travailleurs qui veulent que l'œuvre de leurs mains prospère, à des pères de famille qui songent à l'avenir de leurs enfants. (*France.*)

LE FESTIVAL DU RHIN.

Il se prépare, dit le *Figaro*, deux solennités musicales qui mettent en émoi, et à juste titre, tout le monde artiste.

L'une à Bâle, demain jeudi, où on va exécuter le *Faust* de Schumann, qu'on considère comme l'œuvre capitale du maître.

L'autre à Cologne, les 31 mai, 1er et 2 juin. Ceci est l'événement de l'Allemagne: c'est le festival annuel qu'on appelle "Festival du Rhin."

Nous en avons sous les yeux le programme; il est splendide, et on peut en juger par cet énoncé sommaire:

Le 31 mai: Le *Messie*, oratorio de Haëndel.

Le 1er juin: la *Cantate de la Pentecôte*, de Sébastien Bach; ouvertures et scènes du 2me acte de la *Vestale*, de Spontini; la 114e psaume de Mendelssohn; la 9e symphonie avec chœurs de Beethoven.

Le 2 juin: Ouverture de concert de F. Hiller; *concerto* de violon, par Joachim; symphonie de Schumann et divers chœurs et *soli* dont le programme publié jusqu'ici dans les journaux allemands n'indique pas les noms.

Ce festival sera conduit par Ferdinand Hiller, qui est à Cologne et dans toutes les provinces rhénanes, ce que le chef d'orchestre du Conservatoire est à Paris: le maître et l'ordonnateur suprême.

Nous ne nous faisons guère en France une idée de ce que sont en Allemagne ces grandes fêtes artistiques; nous sommes loin d'apporter aux œuvres musicales en général et aux grandes œuvres surtout l'enthousiasme ardent des Allemands; la nature n'a pas donné à la généralité des Français cet amour du beau et cette passion vive pour le grand art qui est le propre des populations d'outre-Rhin.

Ici on trouve quelques appréciateurs, là, des sont des fanatiques; nous avons des engouements, ils ont des passions pour la belle musique. Les Français qui n'ont pas assisté à un de ces festivals du Rhin ne se figureront jamais l'importance de cet événement qui se renouvelle tous les ans. Les chœurs, c'est toute la ville; le public, c'est toute l'Allemagne: de cent lieues à la ronde on est venu pour entendre cette exécution merveilleuse de chefs-d'œuvre, et, pendant ces trois jours que va durer le festival, le roi, le maître, l'homme unique de Cologne, ce sera le *capellmeister*, le chef d'orchestre, le *maëstro* dont l'archet va dominer toutes ces tempêtes musicales.

Cette royauté de trois jours est le plus grand titre de gloire que puisse envier un musicien allemand. C'est un honneur brigué et une récompense suprême qui ne s'accorde qu'aux maîtres les plus fameux. Mendelssohn, Shuman, Spohr, Lachner ont eu l'honneur de conduire "le festival du Rhin." Cette année, c'est Ferdinand Hiller, et croyez bien qu'il ne céderait pas pour dix ans de sa vie cette joie et cette consécration suprême de sa carrière et de son talent.

Le festival de cette année, à Cologne, est le 45e depuis la fondation de ces solennités qui ont lieu alternativement, et tous les ans, à Dusseldorf, à Cologne et à Aix-la-Chapelle.

— Au-dessous d'un dessin du *Charivari*:

Courses du printemps.

— Mon ami, qu'est ce que l'on court dans ce steeple?

— Oh! monsieur, la chance de se casser les reins.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 24 juin.

Le marché monétaire n'a pas varié. Taux de l'intérêt, 1, 1 1/2 et 2 par mois, dans les rues; billets hypothécaires, 10 à 12 ceux de premier ordre, et 13 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 140 contre 140 1/2 à New-York; il a clos à 139 3/4 à 139 7/8. On n'a vendu que $1000 et $5000 à 139 7/8, $7000 (1000 et 6000) à 140. Dans l'argent, $1000, en demi-piastres américaines, ont changé de mains à 135, $735 et $2000 à 135 1/2, $1000 à 135 5/8 et 4000 piastres mexicaines à 144 1/4. Nous cotons les premières à 135 et 135 3/4 et les dernières à 144 1/4.

Le change étranger n'a guère varié, les offres sont rares à cause des faibles opérations de coton. Les ventes de sterling comprennent 1500 livres No 1 à 153 1/2; 1150 livres strictement premier ordre à 154 1/8; 500 livres de banquiers à 155 et 500 livres de banque à 110 1/2, pour de l'or. Dans le change sur France, 15,000 francs, en change de commerce No 1, à 3 67 1/2 et 15,000 de banquiers à 3 65.—Le sterling peut être coté nominalement à 153 à 153 1/4 et 153 1/2 le connaissement bon No 1 et clear, 154 1/2 à 155 le change de banque; le change sur France, à 3 68 3/4 à 3 67 1/2 le premier et 3 65 à 3 62 1/2 le second.

Le change américain a été négligé. Les cours sont les mêmes qu'hier. Les banques ont encore tiré sur New-York à 3/8 de prime. Les ventes de change de commerce sont: $15,000, sur New-York, à vue, au pair, $12000 à 1/6 de prime, $6000, à trois jours de vue, à 1/8 d'escompte, $10,000, à soixante jours, à 15/16, $7,000, à vue, sur Boston, à 1/16 de prime, $7000, à vue, sur Philadelphie, à 1/8 de prime et $4000, à vue, sur New-Albany (Ind.) à 1/4 d'escompte.

Nous avons à constater une grande animation dans les actions. On a vendu 70 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane à $21 75; 618 dito. en plusieurs lots, à—; 200 à 23 50; 175 à $23 75, (chiffres qui indiquent une hausse); 50 de la banque de l'Union à $38 50, et 25 de la Presse à Coton de la Levée (vingt jours, option du vendeur) à 55 50.

Une vente de 9 bons de Levées de l'Etat a eu lieu à 45, ce qui est une hausse. MM. Nelligan & Bassett, encanteurs, ont vendu 100 bons de Levées de l'Etat, portant 8 pour cent, émis en 1866, à 37; 100 dito à 38, et 139 à 41 1/2.

Les billets de la ville ont trouvé fort peu d'acheteurs. $2000 et $4000 se sont vendus à 37 d'escompte, $1580 à 37 1/4; $4509 à 37 1/2 et $5000 à 37 5/8. Un lot de $5000, vendu il y a une semaine, a été livré, aujourd'hui, à 36 1/2. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 36 à 39 et vendu à 36 à 37.

$5000 en billets de l'Etat se sont vendus à 40 1/2 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 24 juin 1868.

COTON—Le marché a été caractérisé aujourd'hui par une inactivité complète, les transactions n'ayant embrassé que quelques petits lots formant en tout un montant total d'environ 38 balles. Les stocks offerts étaient restreints et la demande limitée, les acheteurs s'étant tenus à l'écart pendant tout le temps qu'ont duré les affaires; la continuelle tendance à la baisse des marchés de Liverpool et de New York entretient chez ceux-ci la croyance que vers la fin de la semaine les prix baisseront encore davantage. Faute de ventes suffisantes, nous sommes encore forcés d'omettre nos cotes cotes qui peuvent être regardées comme entièrement nominales.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	1595	
Reçu aujourd'hui	88	
" précédemment	654779	
Cotons avariés, épars, &c., &c.	2239	
		658101
		673357
Expédié aujourd'hui	540	
" précédemment	664226	664166
Stock en mains		8591

SUCRE ET MÉLASSE—Rien ne se fait dans ces deux articles sauf quelques ventes de petits lots qui se font de temps à autres, les taux sont nominalement sans changements. Nous cotons le muscovado 12 3/4 à 13 1/4 c la livre, le Porto Rico 14 à 14 1/4 c, le blond de la Havane 15 à 15 3/4, do jaune 12 3/4 à 14 1/4 c, do brun, 12 à 12 3/4 c la livre. Le sucre de la Louisiane se vend en détail 13 1/4 à 15 1/4 c la livre. La vieille mélasse de Cube est cotée nominalement à 46 1/2 à 53 cts le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le vapeur Lizzie Gill est arrivé ici de St Louis depuis notre dernier rapport.

FARINE—Le marché n'a éprouvé aucun changement. Ce matin, presque tous les commerçans ont assisté à une vente de 1700 barils de farine en partie endommagée, ladite enchère a eu lieu sur la levée et on en trouvera les détails ci-dessous. Dans le commerce régulier nous avons remarqué des ventes de 609 barils dont 150 de triple extra $8 55 le baril; 100 do à $10 75, 50 de superfine à $8 et 300 à des conditions privées. Hier, sans avis préalable, 1000 barils se sont vendus pour l'exportation et à des conditions privées, en outre 50 barils d'extra de choix. Les ventes à l'encan ont embrassé 100 barils à $6 85, 30 à $8 30, 200 à $1 75, 131 à $6 10, 64 à $8 05, 200 à $10 à $11, 102 à $6 10 à $7 20, 200 à $9 65, 100 à $7 80 à $10 85, 237 à $8 50 à 9 80, 106 à $9 35 et presque tous ces prix ont été réputés pleins. La superfine est cotée aujourd'hui à $7 87 1/2 à $8, la simple extra à $8 25 à—, la double à $8 50 à $8 75, la triple à $9 25 à $9 50, l'extra de choix $12 50 à $15 le baril.

FARINE NOUVELLE—Nous avons eu connaissance de l'arrivée de 50 barils et de 50 demi barils de farine de blé nouveau—la seule qui nous soit encore arrivée cette saison. Cette farine qui nous est arrivée sur le Lizzie Gill, provient des moulins de MM. Leonhardt & Scharicht, de St Louis et a été consignée à MM. Glover & Odendahl, de cette ville.

MAÏS—Le marché est inactif. Les ventes aujourd'hui se sont bornées à 3850 sacs, dont 100 de blanc à $1, 200 do à $1 02 1/2, 300 et 250 de mélangé, 500 de jaune mélangé à 95 c, 1000 de jaune mélangé à 93 c et 400 do à 94 cents le boisseau.

AVOINE—La demande est modérée aux prix d'hier et 550 sacs se sont vendus aujourd'hui à 75 cts le boisseau.

FOIN—La demande pour le commerce est remplie par le placement à $21 à $22 le tonneau de prime de l'Ouest, 130 balles de la rivière Ohio vendues à $21 le tonneau. Le stock de l'article est faible, mais il est de bonne qualité.

SON—Nous avons eu connaissance de ventes de 300 et de 100 sacs à $1 40 les cent livres. Baisse de 10 à 100 les cent livres.

PORC—Nous avons eu connaissance de ventes qui ont embrassé 100 barils de mess à $29 50 à $30 le baril.

SAINDOUX—Il n'en a été fait que quelques ventes par placemens aujourd'hui à 18 1/4 c la livre de prime en tierçons et en barillets 20 1/4 c.

BACON—Les épaules se vendent en détail à 13 1/4 c, les côtés clear ribbed 16 3/4 c, les côtés désossés 17 3/4 c la livre. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 25 juin 1868.

Arrivés hier—579 bœufs du Texas, 272 veaux et veaux d'un an, 38 cochons, 39 moutons.

Vendu — 567 bœufs du Texas 350 veaux et veaux d'antan, 57 cochons, 4 vaches à lait.

A vendre—1798 bœufs du Texas, 780 veaux et veaux d'un an, 335 cochons, 765 moutons, 20 vaches à lait.

[illegible]

MARIÉ, à la résidence de la famille de la mariée, à la Nlle-Orléans, Lue, par le Rév. Père Hubert, le jeudi 18 juin 1868, le Lieut.-Col. WILLIAM H. WOOD, de l'armée des Etats Unis, à CORINNE E. HOWELL fille de M. Stoddart Howell.—Pas de cartes.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.

FALLECIMENTO.

Falleceu hontem a tarde o Snr. WM. ROESNER, natural de Prussia, de 58 annos de idade, e membro d'esta sociedade.

Os membros e amigos d'o fallecido, são respeitosamente notificados de se rinnirem na casa da Sociedade no caminho do Bayou, entre as ruas de St-Claude e Tremé, as 4 horas d'esta tarde, para attenderem ao enterro.

Por ordem do Snr. Presidente.
JOSE T. ARANTES, Secretario.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre aura lieu jeudi, le 25 juin, à 7 heures du matin, à l'église de l'Annonciation, encoignure Morales et Mandeville, pour le repos de l'âme de JOSEPH PONS. Les membres de la Société de Bienfaisance Lusitanos ainsi que les membres de la Société Menorquina de Bienfaisance sont priés d'y assister.

De la part de la veuve.

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6 ...... RUE ST-CHARLES 6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 avril—2mPP

PROFITEZ DU BON MARCHÉ!!
P. NADEAUD,
PATISSIER CONFISEUR,
Encoignure des rues Orléans et Royale.
Vient de recevoir de Paris 2000 livres de chocolat MENIER; la vanille à 1 piastre la livre. 25 juin—2f

Pension à la Baie St-Louis.
MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a agrandi et complètement réparé son établissement à la Baie St Louis et qu'elle est maintenant prête à recevoir des pensionnaires.
Les prix sont modérés. 25 juin—1m

Grocerie à vendre pour cause de départ.
GROCERIES
Une grocerie bien située, ayant un assortiment complet, sera vendue à des conditions avantageuses, de même qu'un bail de quatre ans. Pour informations, s'adresser à J. J. SPOR, 71 Vieille-Levée. 20 juin—6

MAÇONIQUE—Grand Consistoire de l'Etat de la Louisiane—33me Degré.
Une assemblée régulière du dit Consistoire aura lieu dans la salle de la Grand' Loge, JEUDI, 25 juin, à 7 1/2 heures P. M.
EMMET D. CRAIG, 33, Grand Secrétaire. 21juin—2

Egaré ou Perdu
UN billet de $511, daté du 20 juin 1867, à un an de date, tiré par Jean Bordes à l'ordre et endossé par Berdard Abadie.
Le paiement du susdit billet ayant été arrêté, le public est notifié de ne point l'accepter.
Nlle-Orléans, 22 juin 1868.
24juin—1f TOURTE MICHEL.

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et [illegible], Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 16mai—1an

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.
300 Ardoises carrées, à toitures, 2500 Tuiles anglaises Ridge, 1500 Dalles ", 2500 Briques " de Bath.
A vendre par HENRY KNOX & CO., Rue de la Commune, No 182.
N. B.—Nous remplirons, à bas prix, les ordres pour les ardoises que nous attendons. 16 juin—1m

A Vendre ou à Louer,
LE MAGASIN et la RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Condé et St Philippe le premier occupé par la Pharmacie Causche pendant des années
A livrer immédiatement.
S'adresser à AVENDAÑO FRERES, 165, rue de la Commune. 16 juin—15f

Avis aux Contribuables de l'Etat.
LES contribuables de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont prévenus que les tableaux d'assessement de l'Etat, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, sont achevés, qu'ils sont ouverts pour examen et rectification et resteront ouverts trente jours, de cette date, afin que les personnes qui se croiront lésées par cet assessement puissent faire rectifier les erreurs.
M. M. FEENY, Président du Board d'Assesseurs de l'Etat, Passage de la Bourse, No 12, Entre les rues du Canal et Douane.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1868. 14 juin—1m

CONCERT
Sous la Direction de M. CARLO PATTI,
TOUS LES SOIRS,
Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon. 23 juin—1m

Au Public.
J'INFORME le public que le 13 du courant, j'ai acheté un quart de billet de la Loterie de l'Etat de la Géorgie, du "Combination Class" 332, billet qui a gagné $1,750; que ce billet contenait les numéros 1, 2 et 3 de la dite classe 332; que j'ai reçu la somme en plein. Je l'aurais reçu plus tôt si la maladie ne m'avait pas empêché de présenter mon billet.
ED. S. AUDLER.
Au bureau de MM. Hoffman, Marks & Co., No 36 de la rue de Chartres. 23 juin—3f PP

$10 de Récompense.
Volé, samedi, 20 juin, un ETALON gris et à queue courte.
La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera à A. BOULANGÉ, 207, Promenade Carondelet. 23 juin—6f

Moitié prix! Moitié prix!
Pour New-York.
LES personnes qui désirent assister à la GRANDE CONVENTION DEMOCRATE NATIONALE qui doit avoir lieu, le 4 juillet, à New-York, peuvent acheter des billets à moitié prix, en s'adressant au bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord, au dessous du City Hôtel.
Les billets peuvent servir du 26 juin au 20 juillet.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général.
ED. WARE, Agent général pour les billets. 23 juin—au 3 juil

Avis aux contribuables.
Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 20 juin 1868.
LES personnes qui ont manqué de payer leurs taxes de ville actuellement dues, sont notifiées que le second lundi de juillet prochain publication sera faite dans le journal officiel de tous les comptes de taxes non payés, et que le coût de cette publication sera ajouté à chacun des bills.
21 juin—6f S. HOWELL, trésorier.

E. TURPIN.
CANDIS EN BATONS.
GARANTIS être sans Terra Alba ni autres substances nuisibles à l'estomac. Ces candis sont vendus excessivement bon marché, fabriqués journellement et de sucre pur de 1re qualité, à vendre au No 23 rue de la Vieille Levée, vis-à-vis le "Importers Bonded Ware House" 21 juin—3f

Avec l'approbation du Très Révérend ARCHEVEQUE ODIN,
"La Douzième Messe de Mozart"
sera exécutée, par les chœurs des Eglises, avec accompagnement de GRAND ORCHESTRE ET D'ORGUE, le Lundi soir, 29 du courant, à HUIT heures et demie, à l'EGLISE ST-PATRICE.
Chefs d'orchestre...MM. LA HACHE et COLLIGNON.
Organiste ... M. KIRSCHENHEUTER
Le produit en sera consacré au Souverain Pontife pour ses besoins actuels.
Prix du billet: $1 — On peut acheter des billets au Presbytère de chacune des églises catholiques et au magasin de pianos de La Hache, No 17 de la rue Baronne.
JOHN DEEVES Président,
21 juin—au 29 JOHN HENDERSON, Vice Président.

SOURCES DE BLADON,
Comté de Choctaw—Alabama.
JAS. CONNOR & Co., propriétaires.
CES célèbres sources sont à environ 100 milles de Mobile, près de la rivière Bigbee. L'hôtel est ouvert. Les propriétaires annoncent aux personnes qui cherchent la santé ou le plaisir, qu'ils ne négligeront rien pour rendre agréable leur séjour dans l'établissement. [illegible] maladies d'entrailles, de la reine et de la vessie, des rhumatismes et de toutes les maladies de poitrine. Les personnes atteintes de maladies syphilitiques ou scrofuleuses causées par le mercure, y trouveront la guérison.
Les propriétaires pourraient, s'il était nécessaire, produire des centaines de certificats des personnes les plus respectables, mais ils se contentent de se référer au public de la Louisiane, de l'Alabama et du Sud en général. Les malades n'ont qu'à avoir recours à ces eaux et agir prudemment pour recouvrer la santé.
Des bateaux partent de Mobile les Mardis et Samedis soirs. Des billets directs pour Bladon peuvent être obtenus pour $9 sur les bateaux de la malle de Mobile.
Pension, $15 par semaine; enfants au-dessous de douze ans et domestiques, moitié prix, domestiques blancs $10. Un magnifique corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal restera ouverte.
N B.—Isaacson, Seixas & Co., grocers en gros, No 80 et 84 de la rue de la Commune, à la Nouvelle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente des eaux en baril et en [illegible]. Ils donneront tous les renseignements nécessaires aux personnes qui désirent se rendre aux Sources.
9 juin—1m JAS. CONNOR & CO.

Sources Blanches Sulfureuses de Greenbrier,
DANS LE COMTÉ DE GREENBRIER, EN VIRGINIE.
LES soussignés, locataires de ces SOURCES annoncent aux voyageurs qu'encouragés par l'appui qu'ils ont reçu l'année dernière, ils ont agrandi l'établissement de beaucoup et sont à même aujourd'hui de recevoir QUATRE CENTS PENSIONNAIRES
Les maisons à bains sont en parfait état. Les visiteurs peuvent avoir, à toute heure, des bains sulfureux chauds ou tièdes, et d'eau blanche tiède.
Ils ont en outre établi un nouveau JEU DE QUILLES et une nouvelle SALLE DE BILLARDS.
Le célèbre BRASS BAND du Prof. Rosenberger a été engagé pour la saison.
De BONNES ECURIES sont attachées à l'Hôtel.
Le chemin de fer Virginia Central, allant aujourd'hui jusqu'à Covington, les voyageurs n'ont à traverser qu'une distance de vingt milles.
— PRIX —
Trois piastres par jour, et quatre-vingts piastres par mois. Les enfants de moins de dix ans et les domestiques de couleur paieront moitié prix. Les domestiques blancs paieront suivant le logement.
26 mai—1m PEYTON & CO.

Propositions pour l'achat de Bons de la Ville.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 6 juin 1868.

EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, lequel est intitulé "Acte pour consolider la Ville de la Nouvelle-Orléans et pour pourvoir à l'administration de ses affaires" étant approuvé le 23 janvier 1852 [illegible] et en vertu de l'ordonnance No 6,830 approuvée le 12 août 1854 [illegible].

Des propositions cachetées seront reçues au Bureau, de cette date au VENDREDI 10 juillet 1868 à midi, pour l'achat de la série (entière ou en partie) de (280) deux cent quatre-vingts bons de $1,000, de la Ville de la Nouvelle-Orléans, chacun desquels bons devra être daté au 1er avril 1868 et sera payé dans (24) vingt-quatre ans, avec coupons d'intérêt de 6 pour cent l'an, payable semi annuellement, aux la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er octobre et le 1er avril de chaque année.

Les propositions devront être endossées "Proposition pour l'achat de Bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans" et adressées à O. De Buys, secrétaire du Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Elles seront décachetées et les bons seront adjugés aux plus haut-enchérisseurs le 10 juillet, à midi, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Les Commissaires se réservent le droit de rejeter une partie ou toutes les propositions.

Conditions—Comptant, en monnaie courante des Etats Unis ou en coupons d'intérêts de bons consolidés échus.

E. HEATH Maire,
D. F. MAXWELL, Contrôleur,
S. HOWELL, Trésorier,
E. W. BURBANK, Président du Comité de finances des Aldermen,
J. P. SULLIVAN, Président du Comité de finances des Assistants-Aldermen,
O. DE BUYS, Secrétaire,
7 juin—jusq 10 juil Salle No 22 de l'Hôtel de Ville.

INSTITUTIONS
COLLEGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON.
Rue du Canal, 279.
PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 4 à 9 heures pour les grandes personnes.
Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.
19mai—1an.LU

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 7aout—1a

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie [illegible] Fils; De Alphonse Cabazac, Champagne Che Heidsick, Porto de E. Caret.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIÉ & Co. 37, Vieille Levée. 2fév—1an

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.
LE Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76 14 fevr—1an

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exzéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOX, Pharmacien de l'Université de Paris. Rue Conti et Bourgogne. 22 aout

$10,000 de Récompense.

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,241	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense sera offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 26 mars 1868.
26 avril CH. JUMONVILLE, caissier

GRAND TOURNOI!

FETE DES POMPIERS.

4 JUILLET 1868.

Le Comité chargé des préparatifs de la Fête, annonce que le 4 juillet il y aura un GRAND TOURNOI.

Le vainqueur couronnera sa "Reine d'amour et de Beauté." M Edward Lilienthal, No 88 de la rue du Canal, a fait don au Comité, pour la circonstance, d'une magnifique COURONNE EN ARGENT que le chevalier présentera à la dame de son choix.

Les plus belles couronnes de fleurs seront décernées au couronnement des dames d'honneur.

Ceux qui désirent prendre part au Tournoi doivent s'adresser à M FRANK RAWLE, No 2, Gallier Court, rue Carondelet, à M. JOSEPH MURPHY, au No 23 de Commercial Place, ou au président de la Fête M. LARDNER au bureau de la Société Charitable des Pompiers, au No 10 de Bank Place.

M. LARDNER, Président de la Fête. 18 juin

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans 16 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée—

"Il est résolu qu'à la demande d'une majorité des actionnaires de cette banque, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le MERCREDI, 22 juillet prochain, de 10 heures à midi, pour affaires importantes qui leur seront soumises."

21 juin—au 22jl GEO. A. FRERET, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs Mr E. F Lavillebeuvre ayant donné sa démission de Président, M. Saml Bell a été élu Président à l'unanimité.

21 juin—20f GEO. A. FRERET, Caissier.

AVIS.

Succession de JEAN DEFFES.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—No 32,297—

LES personnes ayant des réclamations contre la dite succession, sont requises de les présenter dans 10 jours—et celles qui lui doivent, sont invitées à venir payer au soussigné, avocat de M. ANTOINE PEREZ, administrateur de la dite succession.

21juin—3 E. EUDE. No 120, rue Royale.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et damassés.
NATTES—300 rouleaux nattes de Chine; 300 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Bruggets, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.
CORNICHES Bandes, Plaches, &c. sept

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants cause, à partir du 1er juillet. 20 juin—1m

AVIS.
M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, [illegible] la maison CORNIER & LEBLANC, [illegible]. Le tout aux prix les plus modérés.
JOS. LEBLANC, 283 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. 16 juin—1m

Nlle Orléans, 18 juin 1868.

LA société McKENNA & McCLOSKEY, du "MURPHY'S HOTEL", No 86 et 160 de la rue St-Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.

BERNARD McKENNA.
18juin—1m encoignure Canal et Dauphine.

Avis.

LES personnes ayant des réclamations à faire valoir contre la succession de H W. Schwartz, décédé, sont averties de les présenter au soussigné, au No 101 de la rue Nouvelle Levée, ou à L. E. Simonds, avocat au No 14 de l'Exchange Place.

19 juin—3f ou 10j C. H. SCHWARTZ Curateur

L. CRESSON,
PEINTRE,
193 et 195 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentures et décoration, et d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c, &c.
Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 5 nov—1 an

HOTELS RESTAURANTS &c.
CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.
CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres sur la cour avec courant d'air... Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $25 par mois, et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $8 par semaine, de 80 cts, à $1 20 par jour. (Vin de 25 cts, à 35 cts) Prix de la pension avec logement de $25 à $40 par mois. On bouchit à $1 la douzaine de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 15 cts. à 20 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse No 33.
17 juin—1m Mme J. S. LASSENNES.

HOTEL A BILOXI,
Tenu par M. Boulo.
M. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public, en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi attaché à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs.
16 juin—1m

MAISON FRANÇAISE,
Chambres et Pension—Prix Modérés.
Mme SIX & CO.,
No. 163 EAST 8me RUE, NEW YORK, entre Broadway et 4me Avenue.
Table d'Hôte à 6 heures. Déjeuner de 8 à midi.
9 juin—1 m.

Le Dr F. ALPUENTE,
219 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe.
ANNONCE à sa clientèle et à ceux qui voudraient l'honorer de leur confiance qu'il a repris les devoirs de sa profession.
Consultations de 8 1/2 à 9 1/2 A. M. et de 3 à 4 1/2 P. M.
30mai—1m

HOTEL WASHINGTON
AU
LAC PONTCHARTRAIN.
Le soussigné, seul propriétaire de l'HOTEL WASHINGTON, au Lac Pontchartrain, annonce à sa clientèle et au public en général qu'il vient de renouveler de fond en comble cet établissement populaire. Le service y est organisé sur un pied irréprochable, et les prix pour la table et les chambres sont modérés. La maison possède un chef de cuisine de premier ordre, et la cave renferme des vins et des liqueurs de choix. Par sa position, l'hôtel est l'édifice le mieux aéré de la localité. Il est en outre entouré d'un vaste et magnifique jardin où les visiteurs pourront jouir des agréments de la promenade.
P. O. Boite 1354, JULES COURCHÉ. 10 juin—1m

Pension Française
TENUE PAR
URBAIN RAMBAUT,
A BILOXI.
M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment en mains des huîtres et du poisson frais. Repas servis sur commande à des prix modérés.
Cabanes à bains pour dames et messieurs attachées à l'établissement 16juin—2m

HOTEL CRESCENT,
A LA BAIE ST-LOUIS.
CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 juin.
Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.
TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires. 7 juin—2m

Hôtel-Restaurant Barthe.
A MANDEVILLE.
L'Hôtel-Restaurant Barthe est ouvert au public depuis le 25 avril. Les personnes qui visiteront cet établissement trouveront une table d'hôte, servie tous les jours à l'arrivée du bateau à vapeur et deux heures avant le départ.
Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs.
Déjeuner et dîner $1 50 par repas, vin, liqueurs et café compris.
Chambres garnies. Prix modérés.
Chambres à bains, estacades de pêche, bateaux de promenade (à la voile et à rames) gratis.
30 mai—PP

Hôtel de la Grand'Ile.
L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison, dans cette partie du golfe et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga.
Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.
— PRIX —
Par jour ... $2 75
" semaine ... 15 00
" mois ... 50 00
Moitié prix pour les enfants et les domestiques.
On traite de gré à gré pour la saison.
17 mai—3m E. MARGOT. Propriétaire.

JACOB OTT, Entrepreneur.
REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Cuves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1an

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à drainer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Nowell, des Engins de toutes espèces d'ouvrages de fonte, de cuivre et de fer, et toute espèce de Machines pour les planteurs.
14 sept—1an LEEDS & Co.

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes prêts à entreprendre toutes les machines [illegible].
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. [illegible]
LEEDS & CO.
Au coin des rues Delord et Foucher.

Loterie de l'Etat de la Georgie,
[illegible]
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 24 JUIN.
16 44 21 73 59 26 24 69 42 63 47 7
Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans l'"Appeal" de Memphis, le "Constitutionnalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "Picayune" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les noms ainsi que les tirages officiels sont affichés au "General Office," No 13 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

JULES DUBALEN,
Successeur de D. Lopez.
Au coin des Rues Chartres et Conti.
FABRIQUE DE *CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c.* SODA ET GATEAUX.
CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.
Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands.
12mai—1m

Julius Loeffler.
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'Installations de Gaz, Tuyaux, Dépendances, etc.
No. 138, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—1m Nouvelle-Orléans

Avis.
LE docteur ORIARD annonce à sa clientèle qu'à partir du 14 juin ses consultations auront lieu tous les jours, de six à neuf heures du matin. 16 juin

ACHETEZ VOS CIGARES
CHEZ
GEO. ALCÉE.
185 RUE DES REMPARTS 185.
M. ALCÉE a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $60 à $175 par millier. M. Alcée garantit ses cigares conformes aux échantillons.
Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo de premier choix.
En visitant la manufacture de M. Geo. Alcée, le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux expositions suivantes:
"Louisiana State Fair," N O. novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Bâton Rouge décembre 1867.
"Louisiana State Fair," N O. janvier 1868.
Les ordres adressés à la boîte No 285, P. O. N. O seront promptement exécutés. 15mai—1m

Avis.
A PARTIR du 1er juin 1868, nous prenons pour associé M Jos. A. Hincks, notre ancien teneur de livres. La raison sociale sera toujours F. J. Pavy & Co., et nous continuerons les mêmes affaires.
2 juin—1m F. J. PAVY & CO.

DENTISTES.
Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue des Chartres...416 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public [illegible] "Aluminium" [illegible].

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
186...RUE DU CANAL...186
[illegible] toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
30 mai—6fPP

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, [illegible] Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—6mPP et M

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
B. H. STELLA. Propriétaire.
5 fév—1an

MALADIES DES YEUX.
LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 2 heures au No 160, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, [illegible], de 2 à 4 heures
[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie		$817,894 48
Sur les risques de mer		300,734 17
Sur les risques de rivières		10,563 62
Total		$1,151,952 28
En moins—Primes sur risques non expirées le 31 mai 1868	$722,947 00	
Primes remboursées	20,471 07	
		$[illegible] 07
Montant net des primes le 31 mai 1868		$401,044 15
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie	$271,226 37	
Sur les risques de mer	173,940 56	
Sur les risques de rivières	45,929 96	
	$491,096 91	
Taxes	20,012 61	
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt	$115,203 04	$626,314 56
Bénéfice net		$277,330 50

L'actif de la Compagnie est comme suit.

Propriétés foncières	$129 617 87
Billets garantis par hypothèques	675,007 38
Billets garantis par nantissements	24,167 23
En caisse	121,476 34
Actions de banques et de chemin de fer	104,200 00
Primes en voie de perception	80,785 6
Bons de la ville	36,000 00
Effets à recevoir	177,184 70
Scrips de Compagnies d'Assurances	40 000 00
Actions "Dry Dock Vallette"	15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"	4,000 00
Actions "Marine Dry Dock"	3,700 00
Actions "Merchants' Exchange"	1,000 00
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000 00
Actions "La Equitable Life Ins Co"	200 00
Bons de l'Etat	1,000 00
Total	$1,408,434 16

En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain	$101,246 15	
35 0/0 du scrip de 1850 payable en juillet	79,675 75	
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868	226,947 00	
		$[illegible] 90
Actif net		$1,007,645 36

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1850, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton,	P Maspero,	Pierre Poutz
M Puig,	David McCoord,	S Z Relf,
Chas. Sogery,	J J Fernandez,	L F Generes
P S Wiltz,	J Morgan Hall.	

16 juin

Compagnie d'Assurance Germania

LE 18 du courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Mayer,	H. Zuberbier
D. Michel,	O. H. Kerstendick,
Fred del Bondio,	Chs. Bondio,
A. Elmer Bader,	Chs Loeffler,
F. A. Lu'ing,	J. F. Krantz,
Thomas Schorr,	Louis Schwartz,
August Koenig,	George Marx,
H. Bisess,	C. J. Foster,
A. Marks,	S. Friedlander,
J. A. Blaffer,	W. Goldenbow,
H. F. Klumpp,	Chs. Pothoff,
J. F. Weckerling,	F. M. Ziegler,

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été, à l'unanimité, élu Président, M. F. Del Bondio Vice-Président; M. Emile Maire, Secrétaire; et Louis Stein, Inspecteur.

Nouvelle-Orléans, le 25 avril 1868.
EMILE MAIRE, Secrétaire

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.

[illegible]

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques de mer, des rivières et contre les incendies.

ALFRED MOULTON, Président,
WM M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 24 JUIN — CLASSE [illegible].

Plan de Police

0 41 66 34 36 64 36 75 54 69 70 61 17 11

Le soussigné donne les renseignements et paie tous les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.

24 mai—1m

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$286,122 52	
Primes de mer " "	24 082 50	
Primes de rivières " "	177,[illegible]	
		$[illegible]
Total net des primes		$467,054 25
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ [illegible]	
Pertes de mer	67,424 06	
" rivières	26,352 47	
Taxes payées	26,000 54	
Payé—réassurance et compte au lieu de scrip	60,158 20	
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.	67,640 66	
		$[illegible] 12
Bénéfice net		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$ 97,494 25
Prêts sur bons et hypothèques	[illegible]
En caisse	$104,877 34
Prêts garantis par actions sur demande	[illegible]
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 00
Propriétés foncières	[illegible]
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	[illegible]
Bons consolidés de la ville	[illegible]
Bons de la ville	[illegible]
Actions de Banques et autres	[illegible]
Coupons pour bons de la ville, échus	$2,420 00
Dû pour prime et en voie de perception	41,000
	$779,654 6

La Compagnie possède également:	
Billets suspendus, actions et bons	$ [illegible]
Compte de scrips fusibles	7,000 24
Intérêts non réclamés	$7,000 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 mai 1868,
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs de certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts,	C. T. Buddecke,
Samuel B. Newman,	P. R. Foley,
Wm. Edwards,	A. G. Cobb,
P. Grimes,	A. Thompson,
John Phelps.	

SECOND ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.

30..............Rue Carondelet..............30

Nlle-Orléans, 30 avril 1868.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868, savoir:

Primes		
Sur risques d'incendie	$ 91,[illegible]	
" risques de rivières	176,[illegible]	
" risques de mer	58,170,[illegible]	
		$[illegible] 70
En moins, primes non expirées	15,702 [illegible]	
Primes remboursées	2,920 [illegible]	18 702 [illegible]
Montant des primes		$307,[illegible] 70
Pertes etc., payées		
Sur risques d'incendie	$ 34 068 52	
" risques de rivières	130,626 27	
" risques de mer	58,012 57	
Réassurances	16,[illegible]	
Réductions (rebate returns)	17,346 15	
Taxes d'Etat, de ville et de revenu intérieur	[illegible]	
Frais généraux, intérêt et escompte en moins	26 794,95	283,337 25
Bénéfice net		$51,016 47

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT

Billets pour actions	$300,020 30
En caisse	102,380 36
Primes en voie de perception	63,356 80
Prêts garantis	27,605 65
Effets à recevoir, à courtes échéances	16,572 71
Actions de chemins de fer de la ville	54,475 00
Meubles et installations de bureau	5,744 17
	$[illegible] 16

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président,
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du 30 juin prochain (1868) un DIVIDENDE-INTÉRÊT de DIX pour cent par an sur les paiements de capital en comptant, et un DIVIDENDE COMPTANT de QUINZE pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participant aux bénéfices de l'année.

Ils ont en outre résolu d'appeler un versement de DIX pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 27 juin prochain (1868) avant cette époque.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président,
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	Richard Milliken,
J W Burbridge,	Samuel E. Moore,
W A. Johnson,	Wm. H Henning,
John L. Noble,	J. J. Warren,
John Chaffe,	Simon Hirsch,
Hugh McColl,	R T Buckner,
Marshall J. Smith,	Sam'l Friedlander,
I. Cosfield,	H Frelison,
Alfred S. Hennington,	Wm. Cravery,
L. H. Terry,	R. W. Rodd,
J. B. Blair,	Joseph Hey,
Robert Pitkin,	Perry Nugent,
	S. Combes.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL..........................$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks,
J. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey,
F. Dolbonde,	D B Penn,	W. B. Schmidt,
Geo A. Fosdick,	Edw Barnett,	Marshall J. Smith,

JOSEPH ELLISON Président. W S PIKE, Vice-Président
T. M. DEANS, Ag. Gén. W. F. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs,

Dr E. A. Hess,	Dr S. Choppin,
Dr G. B. Lemonnier,	Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis,	Dr W. C. Nichols,

G A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPÈCE D'ASSURANCE SUR LA VIE.—Assurances ordinaires et annuelles—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes, émises à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.

Compagnie d'assurance du Commerce.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes de l'année expirée le 3 mars 1868:		
Primes d'incendie	$51,3[illegible] 44	
Primes de rivières	79,[illegible]	
Primes de mer	29,[illegible]	$161,862 75
Pertes payées:		
Pertes par incendie	$13,656 38	
Pertes sur les rivières	84,944 35	
Pertes sur mer	24,373 70	
		$122,277 42
Escomptes sur primes	30,360 97	
Taxes	4,796 01	
Réassurances	2,362 25	
Primes remboursées	412 00	
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins	20,[illegible]	$[illegible] 51
		$ 36,[illegible]
Actif en caisse	$[illegible] 11	
Billets à recevoir	6,[illegible]	
Meubles	3,678 26	
Primes dues	24,866 66	
Billets pour actions	384,225 00	
		$ 562,973 44

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

S. B. BUCKNER, président,
GEO. O. SWEET, secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 avril 1868.
PARIS CHILDRESS,
2e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.